



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E43706

VALABLE JUSQU'AU 13/11/2025

ÉDITÉ LE 10/01/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1950

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 31/12/2014

Capital : 51 000

Raison sociale : EPEL

68 RUE VILLENEUVE

92110 CLICHY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC NANTERRE

Téléphone : 01 45 22 85 85

Fax : 01 45 22 14 22

Portable : 06 08 92 19 67

Siret : 562 078 592 00051

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 212376300145

Site Internet :

E-mail : epel@epel.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 007365V1244000/001 627041/0

Responsabilité légale :

CEMO (948 423 702) / BORRAZEIRO CHRISTOPHE PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 007365V1244000/001 627041/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2024

Effectif moyen : 45

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	09/01/2024
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	09/01/2024
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	09/01/2024
3212	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité confirmée) Mention RGE	20/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	09/01/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	09/01/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	09/01/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE PARIS
20 BIS RUE BOISSIERE
RDC
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.